Programme de Formation

Accompagner vers l'emploi les personnes vivant avec des troubles psychiques

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel en situation d'accompagnement vers l'emploi dans les structures médico-sociales, les services d'insertion professionnelle et les entreprises

Objectifs pédagogiques

Comprendre l'impact des troubles psychiques sur l'insertion professionnelle des personnes.

Favoriser l'intégration au sein d'un groupe d'une personne présentant des troubles psychiques.

S'outiller pour mieux appréhender la complexité des situations afin de cibler et coordonner le travail avec la personne concernée et avec le réseau.

S'interroger sur les postures professionnelles et partager les outils efficaces pour favoriser le rapport accompagnant / accompagné en fonction des projets de la personne et des objectifs définis.

Tenir compte des facteurs d'inclusion et de stigmatisation, et des facteurs motivationnels dans le processus d'accompagnement.

Description

Troubles psychiques et travail ; Représentations, notions et repères :

- Approche réseau.
- Facteurs d'inclusion.
- Posture professionnelle.
- Facteurs d'engagement.
- Pilotage collaboratif du projet d'insertion.
- Les leviers vers l'inclusion professionnelle.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec les intervenants la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)